

Pages de Profils



Prenant en compte les évolutions des foyers de peuplement et des pôles d'emploi, le nouveau découpage territorial en aires urbaines vient d'être actualisé.

Le Nord-Pas-de-Calais compte désormais quinze grandes aires urbaines, trois aires moyennes et six petites.

Avec près de 500 habitants au km², les grandes aires nordistes rassemblent 88 % de la population et 92 % des emplois régionaux.

Déjà fortement urbanisé et dans un contexte de stagnation de sa population, le Nord-Pas-de-Calais a connu une très faible évolution de la périurbanisation au regard des tendances observées au niveau national depuis 1999.

Seules les aires de Berck, Béthune et Arras ont connu une croissance plus marquée sous l'effet combiné d'une densification de leur pôle et d'une extension de leur territoire d'influence.

Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 : extension modérée de la périurbanisation en Nord-Pas-de-Calais

Capot Rémy

Rodriguez Philippe

Service études et diffusion



Les ressorts de l'urbanisation recouvrent des réalités multiples : apparition de logements collectifs ou individuels nécessitant davantage d'espace, présence de pôles d'emploi influant sur le choix du domicile... Le zonage en aires urbaines (ZAU) offre un outil d'analyse prenant en compte une partie de ces phénomènes

► Encadré 1. Il structure le territoire à partir de pôles, où se regroupent les emplois et leur espace d'influence en s'appuyant sur les trajets domicile-travail de la population résidente ayant un emploi vers ces pôles. L'ancien zonage datait de 2001. Il a été révisé en 2010 à la fois pour prendre en compte les évolutions de population et de l'urbanisation au sens de la continuité du bâti, et pour introduire une hiérarchie plus précise selon la taille des aires. Ce nouveau découpage est utile pour les acteurs locaux et territoriaux en charge des politiques publiques d'aménagement,

de transports ou encore de politiques de la ville : une zone récemment urbanisée nécessite la mise en place de transports en commun par exemple afin de réduire les déplacements en véhicule personnel.

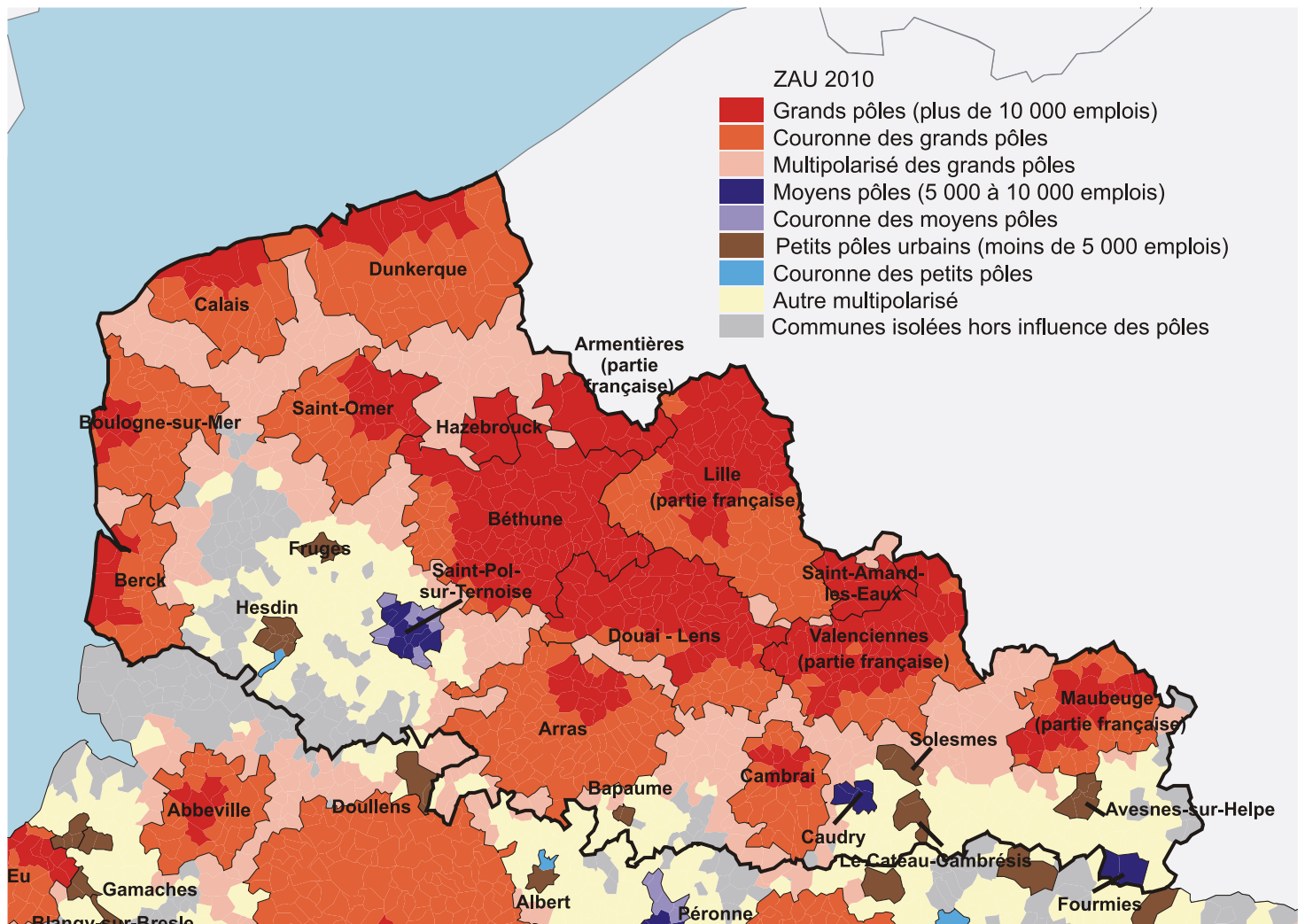
Désormais, le Nord-Pas-de-Calais s'organise autour de vingt-quatre aires contre vingt et une en 2001: quinze grandes aires urbaines, trois moyennes aires et six petites

► carte 1, encadré 1. Toutes ces aires sont construites autour des pôles d'activité de la région, soit héritage de son passé industriel à l'image de l'exploitation des mines, soit d'activités plus récentes comme la sidérurgie ou l'automobile, soit plus pérennes comme les pôles tertiaires ou les activités portuaires, pour ne citer que les principaux secteurs. Les quinze grandes aires urbaines sont de loin les plus structurantes pour la région, tant en termes de population que d'emplois.

DE GRANDES AIRES URBAINES PLUS DENSES QU'EN PROVINCE

La région Nord-Pas-de-Calais est singulière dans le paysage de la France de province. Région à deux départements, elle ne couvre que 2,3 % de l'hexagone mais abrite 6,5 % des Français. C'est aussi lié au mode de peuplement : on y recense 80 villes de plus de 10 000 habitants, presque autant qu'en Rhône-Alpes. Ainsi, avec 324 habitants au km², sa densité est 3,4 fois plus élevée que la moyenne des régions de province. L'écart avec la province reste important quelle que soit la catégorie de zonage. En effet, les grandes aires nordistes affichent une densité de près de 500 habitants au km², soit 300 habitants au km² de plus qu'ailleurs.

Carte 1 : ZONAGE EN AIRES URBAINES 2010



Source : zonage en aires urbaines 2010, recensement de la population 2008, (Insee).

La grande aire urbaine de Lille explique à elle seule une part importante de cette forte densité. Au 5^e rang en termes de population dans le classement des grandes aires urbaines nationales en 2008, derrière Paris, Lyon, Marseille et Toulouse, elle reste la plus dense. En limitant l'observation aux pôles urbains qui les composent, Lille est deux fois plus dense que Lyon, Marseille et Toulouse : il regroupe 2 288 habitants au km². Avec 3 640 habitants au km², seul le pôle urbain de Paris se détache largement au niveau national [Tableau 1](#).

LES GRANDES AIRES COUVRENT PLUS DE LA MOITIÉ DU TERRITOIRE RÉGIONAL...

Cette forte densité n'est pas la seule spécificité des grandes aires urbaines régionales. Elles occupent près de 58 % de la surface de la région contre seulement 35 % en province [Tableau 2](#). En considérant l'espace périurbain des grandes aires [Encadré 1](#), ce sont plus des trois quarts du territoire qui sont sous influence des grands pôles, contre moins de la moitié en province. Ainsi, il est presque possible de voyager de Maubeuge à Dunkerque sans quitter le sol urbain. À l'opposé, les communes isolées qui ne subissent pas l'influence des pôles n'occupent que 5,6 % du territoire régional contre 27,3 % en moyenne en province.

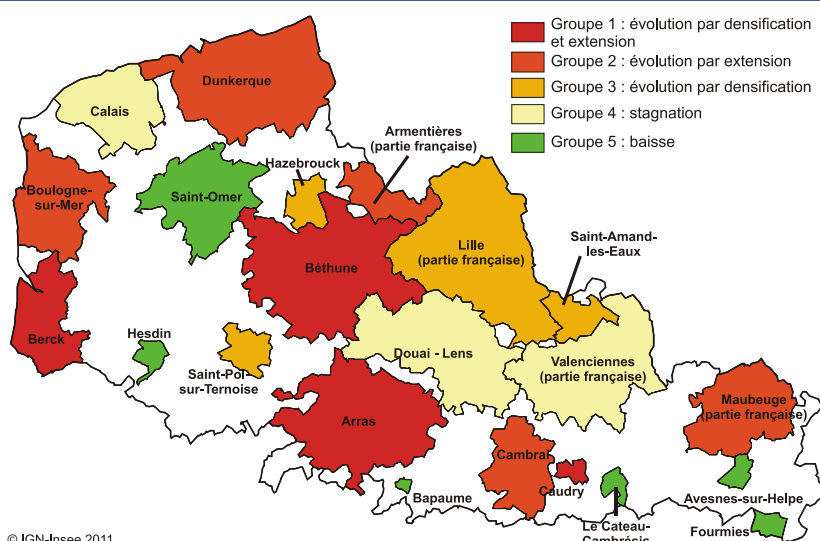
Tableau 1 : LES GRANDES AIRES URBAINES DE PLUS DE UN MILLION D'HABITANTS EN FRANCE

Unité : nombre

Nom de l'aire urbaine	Population	Population du pôle urbain	Densité de population du pôle
Paris	12 089 098	10 354 675	3 640
Lyon	2 118 132	1 521 030	1 291
Marseille-Aix-en-Provence	1 715 096	1 560 343	901
Toulouse	1 202 889	864 936	1 066
Lille (partie française)	1 150 530	1 012 634	2 288
Bordeaux	1 105 257	832 605	710
Nice	1 005 257	947 337	1 274

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Carte 2 : TYPOLOGIE DES AIRES URBAINES AU REGARD DE LEUR ÉVOLUTION DE POPULATION ENTRE 1999 ET 2008



© IGN-Insee 2011

Source : zonage en aires urbaines 2010, recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Tableau 2 : CARACTÉRISTIQUES DES AIRES URBAINES EN NORD-PAS-DE-CALAIS ET EN FRANCE DE PROVINCE

Unités : %, nombre

Catégories du zonage en aires urbaines de 2010	Répartition de la population en 2008 en %		Pourcentage de la surface totale par type de territoire		Densité (nombre d'habitants par km ²)		
	Région Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine ¹	Région Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine ¹	Région Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine ¹	
Espace des grandes aires urbaines	Grandes aires urbaines	88,4	71,9	57,6	34,6	497,0	197,7
	Grands pôles (plus de 10 000 emplois)	76,3	52,3	27,4	7,7	901,6	645,6
	Couronne des grands pôles	12,1	19,6	30,2	26,9	129,8	69,5
	Multipolarisé des grandes aires	6,4	6,4	21,0	9,8	98,2	62,3
Espace périurbain ²	18,5	26,1	51,2	36,6	116,8	67,6	
Espace des autres aires	Moyennes aires	1,1	4,2	1,3	3,9	274,9	102,7
	Pôles moyens (de 5 000 à 10 000 emplois)	1,1	3,5	1,0	1,7	351,3	195,3
	Couronne des moyens pôles	0,0	0,7	0,3	2,2	48,3	30,4
	Petites aires	0,9	5,0	1,4	4,9	209,8	95,9
	Petits pôles (de 1 500 à 5 000 emplois)	0,9	4,7	1,3	3,5	216,4	127,1
Couronne des petits pôles	0,0	0,3	0,1	1,5	44,5	21,7	
Autres communes multipolarisées	2,5	6,6	13,0	19,5	61,1	32,2	
Communes isolées hors influence des pôles	0,8	5,9	5,6	27,3	47,1	20,4	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	324,2	95,0	

¹ Hors aire urbaine de Paris.

² L'espace périurbain comprend la couronne des grands pôles et les communes multipolarisées des grandes aires.

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

La structure spatiale des aires urbaines régionales est également atypique comparée aux aires de province, à la fois par leur concentration et leur proximité. En Nord-Pas-de-Calais, les superficies des grandes aires urbaines se répartissent à peu près équitablement entre pôle et couronne alors que les grandes aires de province se caractérisent par des couronnes beaucoup plus vastes que les pôles : ces derniers ne couvrent que le cinquième de la surface [► Tableau 2](#).

...ET CONCENTRENT ENVIRON 88 % DES HABITANTS ET 92 % DES EMPLOIS RÉGIONAUX

Cette emprise territoriale des grands pôles urbains se traduit aussi par une emprise démographique et économique.

En incluant les couronnes périurbaines pour observer les grandes aires dans leur globalité, on atteint 88,4 % de la population et 91,7 % de l'emploi.

Le phénomène est encore plus prégnant dans les cinq plus grandes aires urbaines de la région. Les trois quarts des individus et près de 69 % des emplois y sont concentrés. D'ailleurs, elles figurent parmi les quarante plus grandes aires urbaines de métropole en terme de population : Lille 5^e rang, Douai-Lens 14^e, Valenciennes 26^e, Béthune 27^e, Dunkerque 38^e [► Tableau 3](#).

Mais si le Nord-Pas-de-Calais est une région fortement urbanisée, sa dynamique démographique s'est considérablement ralentie. La population a seulement augmenté de 0,7 % en neuf ans, contre 6,1 % en province.

Dans un contexte de quasi-stagnation de la population, le phénomène de périurbanisation se trouve ralenti en Nord-Pas-de-Calais. L'approche par la densification de la population et l'extension spatiale permet de mieux apprécier les évolutions des aires nordistes depuis 1999.

L'EXTENSION COMME FACTEUR D'ÉVOLUTION DES AIRES RÉGIONALES

Les variations de population, mesurées entre 1999 et 2008 sur les nouvelles aires urbaines, ont donc été ventilées selon les concepts de densification et d'extension. La densification illustre la capacité de l'aire à attirer une population nouvellement installée dans son pôle ou dans sa couronne. L'extension reflète la capacité d'une aire à

Tableau 3 : RÉPARTITION DE LA POPULATION ET SON ÉVOLUTION AU SEIN DES AIRES URBAINES RÉGIONALES

Unité : nombre

Libellé de l'aire urbaine	Catégorie 2010	Population 2008	Rang régional	Rang national "grande aire urbaine"	Évolution de la population depuis 1999	
					Densification	Extension
Lille (partie française)	Grande aire urbaine	1 150 530	1	5	+ 19 093	- 1 750
Douai - Lens	Grande aire urbaine	544 143	2	14	- 7 462	+ 8 105
Valenciennes (partie française)	Grande aire urbaine	366 781	3	26	+ 247	+ 948
Béthune	Grande aire urbaine	365 513	4	27	+ 5 534	+ 92 451
Dunkerque	Grande aire urbaine	259 566	5	38	- 7 704	+ 19 244
Boulogne-sur-Mer	Grande aire urbaine	134 244	6	58	- 2 052	+ 6 417
Maubeuge (partie française)	Grande aire urbaine	131 760	7	61	- 4 862	+ 21 620
Arras	Grande aire urbaine	128 558	8	62	+ 4 454	+ 3 928
Calais	Grande aire urbaine	126 618	9	63	+ 563	+ 182
Saint-Omer	Grande aire urbaine	89 018	10	99	+ 544	- 4 680
Armentières (partie française)	Grande aire urbaine	75 487	11	111	- 951	+ 17 732
Cambrai	Grande aire urbaine	65 629	12	123	- 1 235	+ 13 056
Berck	Grande aire urbaine	58 075	13	137	+ 3 624	+ 28 088
Saint-Amand-les-Eaux	Grande aire urbaine	33 175	14	184	+ 607	0
Hazebrouck	Grande aire urbaine	26 693	15	204	+ 476	0
Caudry	Moyenne aire	18 013	16	///	+ 762	+ 3 105
Fourmies	Moyenne aire	16 145	17	///	- 1 006	0
Saint-Pol-sur-Ternoise	Moyenne aire	10 753	18	///	+ 180	- 50
Avesnes-sur-Helpe	Petite aire	8 653	19	///	- 181	- 317
Hesdin	Petite aire	7 495	20	///	- 474	- 898
Le Cateau-Cambrésis	Petite aire	7 405	21	///	- 394	0
Solesmes	Petite aire	5 613	22	///	///	///
Bapaume	Petite aire	4 258	23	///	- 237	- 607
Fruges	Petite aire	2 544	24	///	///	///

/// Absence de résultat due à la nature des choses.
Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

accroître sa population en étendant son influence par adjonction de communes. Ce dernier mode est celui qui explique le plus fréquemment la croissance des aires en Nord-Pas-de-Calais. Une analyse plus fine permet de dresser une typologie des aires régionales au regard de leur évolution depuis 1999 : elles se répartissent en cinq groupes [carte 2, tableau 3](#).

Le premier groupe rassemble les aires où la croissance régionale est souvent la plus forte et où les deux effets densification et extension s'additionnent. C'est le cas des grandes aires urbaines de Berck, Béthune, Arras et la moyenne aire de Caudry. La population de toutes ces aires augmente principalement par extension de leur pôle. Celui-ci étend son influence en s'étalant sur des communes initialement hors de la couronne, la densification de population n'expliquant qu'une part moindre de leur évolution. L'aire de Berck apparaît comme la plus dynamique de toute la région : sa population a plus que doublé avec l'absorption d'Étaples. La population de l'aire de Béthune a cru de plus d'un tiers. L'aire d'Arras est parmi les aires précédentes celle où la densification a le plus joué. La population de l'aire de Caudry a augmenté de plus d'un quart et c'est la seule moyenne aire à s'être développée entre 1999 et 2008.

Les aires du second groupe connaissent un mode de croissance proche du précédent mais avec un dépeuplement localisé au niveau de leur pôle et une extension marquée sur des communes environnantes. Pendant que la couronne des aires de

Dunkerque, Cambrai, Boulogne-sur-Mer ou que le pôle de l'aire de Maubeuge s'étendaient, une partie de la population quittait leur pôle. Le développement s'est parfois accompagné d'une restructuration de l'aire. Pour celle de Dunkerque par exemple, la population totale a augmenté de 4,7 % depuis 1999, par extension de la couronne mais aussi par densification de cette dernière. L'aire d'Armentières qui s'est considérablement étendue du fait de l'absorption de Bailleul et de son espace proche est également rattachée à ce groupe. Cette aire remodelée se singularise par l'absence totale de couronne périurbaine : l'aire et le pôle se confondent.

Le troisième groupe est constitué d'aires dont la croissance reste significative à l'échelle régionale. Elles ne se sont pas étendues mais ont pu profiter de l'arrivée d'une population nouvelle. C'est le cas de l'aire de Lille, cernée entre la Belgique et des aires limitrophes réduisant ses possibilités d'extension. Une investigation de l'autre côté de la frontière serait utile pour en apprécier pleinement l'évolution. Lille n'en reste pas moins la plus grande aire de la région. Elle a gagné des habitants tant dans son pôle que dans sa couronne, soit +1,5 % en neuf ans sur sa partie française. D'autres aires ont connu un mode de développement analogue. Ainsi, les populations de Saint-Amand-les-Eaux et d'Hazebrouck ont augmenté respectivement de 1,9 % et 1,8 % entre 1999 et 2008. Sur la même période, la population de l'aire de Saint Pol-sur-Ternoise a augmenté de 1,2 %.

Les aires de Douai-Lens, Valenciennes et Calais forment le quatrième groupe marqué

par l'absence d'extension ou de densification, mais avec un nombre d'habitants stable. La population de l'aire de Douai-Lens n'a augmenté que de 0,3 % en neuf ans. Son pôle perd une population assez importante alors que la couronne gagne des habitants. L'aire de Calais suit un mouvement de restructuration similaire. Si la population progresse au rythme modéré de 0,6 % entre 1999 et 2008, le pôle perd des habitants au contraire de la couronne, qui se densifie. Si la population de Valenciennes n'a augmenté que de 0,3 %, ni le pôle ni la couronne n'ont perdu d'habitants.

Le dernier groupe rassemble six aires régionales en déclin : l'extension ou la densification jouent négativement. Parmi les quinze grandes aires de la région, Saint-Omer est la seule dont la population diminue : - 4,4 % entre 1999 et 2008. Contrairement aux aires limitrophes en extension, elle perd son influence sur les communes les plus lointaines de sa couronne principalement du fait d'un recul de l'activité économique sur le territoire. Les petites et moyennes aires restantes, Fourmies, Avesnes-sur-Helpe, Hesdin, Le Cateau-Cambrésis et Bapaume ont toutes vu leur population baisser.

Toutefois, à l'échelle nationale, les mutations du Nord-Pas-de-Calais paraissent faibles [Encadré 2](#). Si les principales aires régionales restent dans leur périmètre depuis 1999, ailleurs elles se sont étendues de plus de 50 % à l'image de Lyon, Bordeaux, Nantes ou Rennes.

SOURCES

Les résultats présentés pour l'année 2008 proviennent du recensement de la population, cumul des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2006 à 2010 en métropole. Elles décrivent une situation moyenne au début 2008.

Encadré 1 : LE ZONAGE EN AIRES URBAINES 2010

Le **zonage en aires urbaines 2010** a pour objectif d'avoir une vision des aires d'influences des villes (au sens des agglomérations, ou unités urbaines) sur le territoire. Ce nouveau zonage est basé sur les données du recensement de population 2008 et plus particulièrement l'emploi et les déplacements domicile travail.

La méthode d'élaboration de ce nouveau zonage consiste, dans un premier temps, à retenir les unités urbaines de plus de 1 500 emplois qualifiés de pôles. Parmi ceux-ci, on distingue les **grands pôles urbains** (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les **moyens pôles** (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois).

La seconde étape consiste à définir les **couronnes des grands pôles urbains**, c'est-à-dire l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci par un processus itératif.

L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé **grande aire urbaine**.

Certaines communes ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs. On définit le concept de **communes multipolarisées des grandes aires** comme les communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

L'ensemble constitué par les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires constituent l'espace **périurbain**.

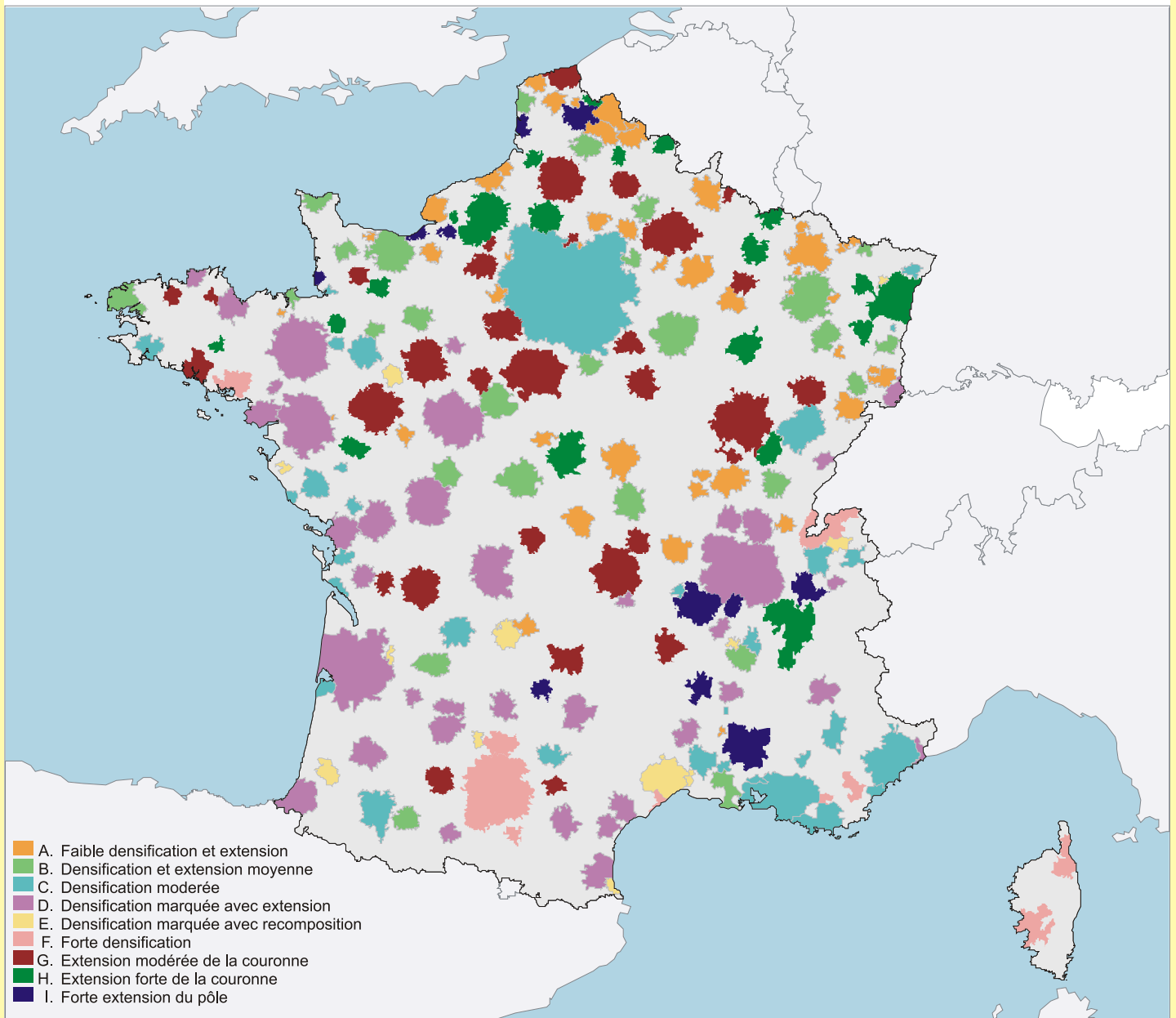
On définit par ailleurs les couronnes des **moyens pôles et des petits pôles** de la même manière que les couronnes des grands pôles.

L'ensemble formé par un pôle moyen et sa couronne est appelé **moyenne aire** et l'ensemble formé par un petit pôle et sa couronne **petite aire**.

Parmi les communes non présentes dans les grandes, moyennes et petites aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires, on détermine les **autres communes multipolarisées** dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires.

Les communes restantes sont nommées **communes isolées hors influence des pôles**.

Carte : TYPOLOGIE DES GRANDES AIRES



Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Une typologie nationale en neuf classes est proposée pour l'ensemble des grandes aires urbaines [Carte](#). Elle a pour but de les regrouper selon leur mode croissance, en termes d'extension et de densification. Pour être lisible, une classification doit comporter un nombre limité de catégories, mais suffisant pour être capable de retranscrire les nuances de la réalité. Or si ces classes décrivent bien la réalité nationale, il n'en va pas toujours de même lorsqu'on la calque au niveau local. En particulier, lorsque la dynamique régionale diffère fortement de la dynamique métropolitaine, comme c'est le cas en Nord-Pas-de-Calais. C'est pourquoi la classification nationale et celle proposée dans cette étude diffèrent parfois dans un souci de précision dans les comparaisons infrarégionales. Par exemple, classer dans une même catégorie les aires de Lille et de Saint-Omer, qui évoluent somme toute peu face à l'essor spectaculaire de l'aire toulousaine, peut se comprendre. Mais cela conduit à assimiler abusivement les modes de développement de celles-ci. De la même façon, Arras présente une croissance moyenne par rapport à la France de province, alors qu'elle est significative à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais.

Pour en savoir plus

- « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - On peut vivre à la campagne et être sous l'influence des villes », Insee, *Insee Première*, n° 1374, octobre 2011.
- « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines », Insee, *Insee Première*, n° 1375, octobre 2011.
- « Le découpage en unités urbaines de 2010 - L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie », Insee, *Insee Première*, n° 1364, août 2011.
- « Recensement à la loupe, 2008 : stabilité de la population régionale », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 87, janvier 2011.
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Les Dossiers de Profils*, n° 99, novembre 2010.